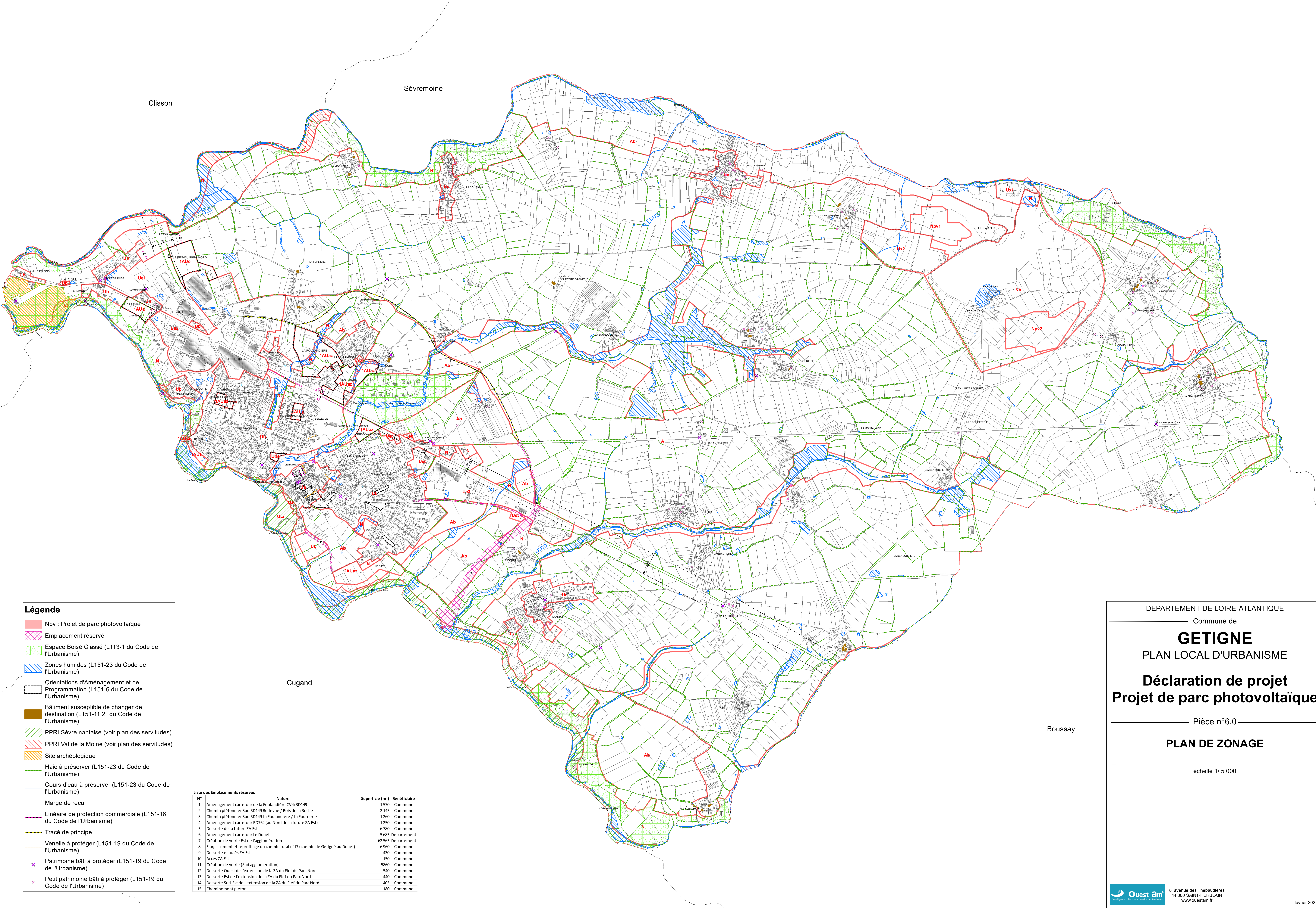




Légende

- Npv : Projet de parc photovoltaïque
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé (L113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Zones humides (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
- PPRI Sèvre nantaise (voir plan des servitudes)
- PPRI Val de la Moine (voir plan des servitudes)
- Site archéologique
- Haie à préserver (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Cours d'eau à préserver (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul
- Linéaire de protection commerciale (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Tracé de principe
- Venelle à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Patrimoine bâti à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Petit patrimoine bâti à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Liste des Emplacements réservés			
N°	Nature	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Aménagement carrefour de la Foulandière CV4/RD149	1 570	Commune
2	Chemin piétonnier Sud RD149 Bellevue / Bois de la Roche	2 145	Commune
3	Chemin piétonnier Sud RD149 La Foulandière / La Fournerie	1 260	Commune
4	Aménagement carrefour RD762 (au Nord de la future ZA Est)	1 250	Commune
5	Desserte de la future ZA Est	6 780	Commune
6	Aménagement carrefour Le Douet	5 685	Département
7	Création de voirie Est de l'agglomération	62 565	Département
8	Elargissement et reprofilage du chemin rural n°17 (chemin de Gétigné au Douet)	6 960	Commune
9	Desserte et accès ZA Est	430	Commune
10	Accès ZA Est	150	Commune
11	Création de voirie (Sud agglomération)	5860	Commune
12	Desserte Ouest de l'extension de la ZA du Fief du Parc Nord	540	Commune
13	Desserte Est de l'extension de la ZA du Fief du Parc Nord	440	Commune
14	Desserte Sud-Est de l'extension de la ZA du Fief du Parc Nord	405	Commune
15	Cheminement piéton	180	Commune

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de

GETIGNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Déclaration de projet

Projet de parc photovoltaïque

Pièce n°6.0

PLAN DE ZONAGE

échelle 1 / 5 000

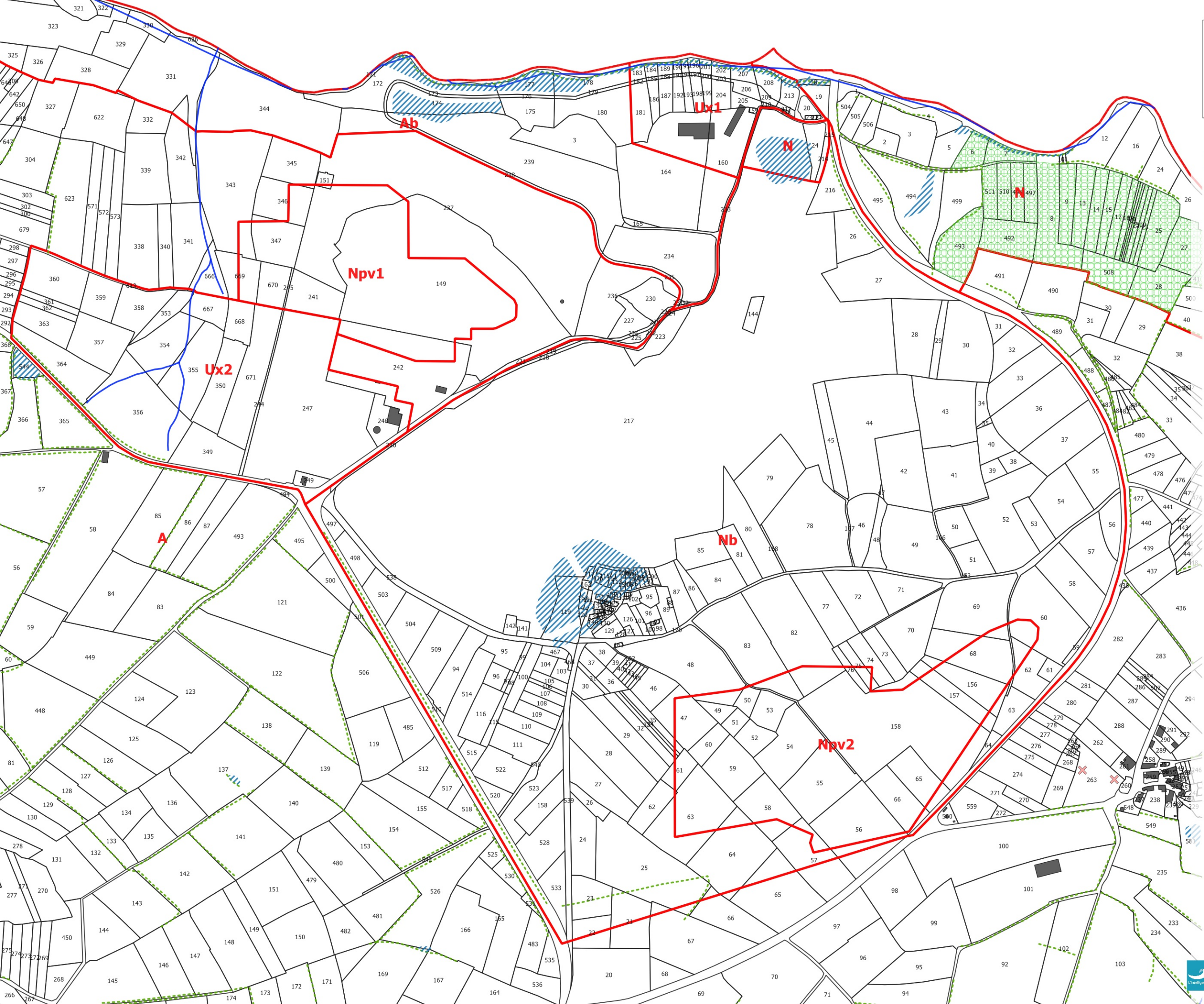
Ouest am
8, avenue des Thébaultières
44 800 SAINT-HERBLAIN
www.ouestam.fr

Février 2021

PROJET DE PARC
PHOTOVOLTAIQUE
Gétigné (44)

ZONAGE PLU

- Limite de zonage
- Petit patrimoine bâti à protéger
- Haie à préserver
- Cours d'eau à préserver
- Espace Boisé Classé
- Zones humides



0 50 100 m



Réalisation : Ouest am', février 2021
Source : IGN-Google Satellite
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)